

## Charte déontologique

Je m'engage à exercer mon activité avec humanité.

Je m'engage à protéger l'intégrité physique, psychique des personnes qui me consultent.

Je m'engage à ne pas me substituer aux professionnels de santé, à ne pas prodiguer de diagnostic, de prescriptions médicales et à ne pas interférer avec des traitements médicaux en cours.

J'ai pour objectif d'apporter un maximum d'autonomie à la personne consultante ainsi qu'une totale liberté de choix thérapeutique.

Je m'engage au secret professionnel à l'égard de toutes les personnes qui me consultent.

Je m'engage à respecter la confidentialité des informations collectées durant l'accompagnement individuel.

Je m'engage à ne cautionner, ni alimenter les excès, errances ou projections des clients, afin de demeurer authentique dans ma démarche n'étant ni médecin, ni psychologue, ni maître spirituel.

Je m'engage à interdire toute propagande, prosélytisme religieux ou idéologique au sein de mon cabinet ou lieu d'intervention.

Je m'engage à lutter contre toutes les dérives sectaires dont je serais témoin.

Je m'engage à promouvoir les standards de formation pour satisfaire les critères et exigences de ma profession.

Je m'engage à actualiser régulièrement mon savoir et mes compétences afin de répondre aux attentes du public et aux évolutions du métier.

Je m'engage à ne pas diffuser d'informations pouvant induire le public ou les médias en erreur ou nuisant à l'image de la profession.

Je m'engage à respecter les concepts et les principes généraux de mon art.

Je m'engage à pratiquer des tarifs mesurés.

Je m'engage à respecter les limites de mes compétences et à orienter la personne consultante vers un autre professionnel lorsque celle-ci nécessite un traitement ou une aide thérapeutique ne relevant pas de mes compétences.

